



CENTRE HOSPITALIER
THÉOPHILE ROUSSEL

CHARTRE DE FONCTIONNEMENT

des Centres Médico-Psychologiques de l'enfant et de l'adolescent

Le Centre Médico-Psychologique (CMP) est un lieu « **pivot de soin** ». C'est le **premier lieu de soins** où va pouvoir s'**élaborer le projet thérapeutique de votre enfant** par la coordination des actions de prévention, de dépistage, d'évaluation clinique, de consultation et de suivi. Votre domiciliation définit le secteur dont vous dépendez.

VOTRE CMP DE SECTEUR ACCUEILLE LES PATIENTS qui lui sont adressés et étudie toutes les demandes qui lui sont formulées (accueil, information, aide à l'orientation). Les soins dispensés par le CMP sont pris en charge intégralement par l'Assurance Maladie. Vos droits et la liberté de vos choix sont garantis. Avec l'accord des deux parents/responsables légaux du patient, et dans le respect de la confidentialité, les proches tels que beaux-parents, tout membre de la famille, personnes ressources... peuvent être associés à la prise en charge.

Lors de vos consultations, nous vous demandons d'adopter un comportement respectueux et courtois.

L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE est composée de psychiatres, psychologues, infirmiers, Infirmier de Pratiques Avancées (IPA), éducateurs spécialisés et de jeunes enfants, assistants de service social, rééducateurs (orthophoniste, psychomotricien) cadre de proximité ainsi que d'une assistante médico-administrative.

Notre équipe assure l'évaluation des besoins de l'enfant/l'adolescent et dispense des soins spécifiques (repérage précoce, consultations, groupes thérapeutiques, thérapies familiales, éducation à la santé, aide et écoute, soutien aux familles.)

LE CMP EST OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI. Un accueil téléphonique et présentiel est assuré de 09h00 à 16h30 (hors week-end et jours fériés). Selon l'organisation de la structure, des accueils peuvent être proposés en soirée. Les consultations s'organisent principalement sur rendez-vous.

POUR CONSTRUIRE LE PROJET et améliorer le parcours de soins de votre enfant, une coordination avec les partenaires des champs sanitaire, médico-social, social et scolaire, service éducatif et judiciaire, peut être organisée avec votre accord.

SELON LES TEXTES EN VIGUEUR vous pouvez avoir accès à votre dossier médical. Pour cela, vous pouvez nous en faire la demande par écrit ou bien en informer l'équipe qui vous orientera sur les démarches à suivre.

VOTRE ENFANT PEUT BÉNÉFICIER d'un entretien d'accueil par un professionnel de l'équipe pluridisciplinaire, puis d'une proposition de suivi ou d'orientation dans un délai adapté à sa situation clinique. De plus une attention sera portée sur l'état de santé avec le médecin traitant.

LE PROJET DE SOINS INDIVIDUALISÉ sera partagé en équipe pluri-professionnelle lors de réunions cliniques. Il pourra alors être proposé :

- Un bilan et/ou un suivi psychiatrique, psychologique, infirmier, éducatif, social, en orthophonie et/ou psychomotricité,
- La mise en place et le suivi d'un traitement.

AFIN DE VOUS ACCOMPAGNER tout au long du parcours de soins, un livret « **passport ambulatoire** » vous sera remis. Ce document est un support d'informations et de prévention.

Nous vous invitons à exprimer votre expérience en donnant **votre avis au travers d'un questionnaire de satisfaction** disponible au secrétariat.



Psychiatrie de l'enfant
et de l'adolescent - Yvelines Nord
SECTEURS 78103 - 92102 - 92103 - 92104

